



II - SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LÉGUMIER RÉGIONAL

Le contexte régional

Le CRRG a constitué depuis plusieurs années une collection d'une centaine d'espèces potagères cultivées traditionnellement dans le Nord-Pas de Calais : aulx, artichauts, chicorées, choux, échalotes, haricots, laitues, mâches, poireaux, pois...

Ces espèces sont actuellement conservées dans le cadre d'un réseau qui fait intervenir le Conservatoire botanique national de Bailleul (sauvegarde à long terme des semences) et le Pôle Légumes région Nord à Lorgies (remise en culture périodique des accessions).

L'objectif est d'enrichir cette collection, de poursuivre un travail soutenu de description et d'évaluation des espèces collectées, de relancer la diffusion de variétés issues de cette collection, d'accompagner les producteurs qui cherchent à valoriser le patrimoine légumier régional.

25





État des collections potagères au 31 décembre 2008

La collection comporte 155 accessions issues des différents territoires du Nord-Pas de Calais :

- 124 accessions d'espèces multipliées par graines,
- 30 à multiplication végétative, qui nécessitent une mise en culture chaque année.

Un lot de haricots à rames est venu compléter la collection, tandis que d'autres lots ont été écartés après observation en culture et identification.

Dans le cadre du protocole de gestion de la collection, mis en place avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNB) et le Pôle Légumes région Nord (PLRN) :

- 37 lots de la collection ont fait l'objet de tests de germination au CBNB,
- 17 lots en perte de germination ont été remis en culture, dont 14 populations de choux-fleurs récupérées à l'INRA de Plougoulm mais originaires de Saint-Omer et de Dunkerque, qui ont été multipliées avec succès cette année au PLRN,
- les 30 souches à multiplication végétative de la collection ont été maintenues au Pôle Légumes,
- 2 lots de semences ont été multipliés dans le cadre du «Réseau national chicorées»,
- 4 lots de semences de carottes ont été multipliés dans le cadre du «Réseau national daucus».



II/1 Évaluation des accessions de la collection

L'observation en culture des accessions, en comparaison avec des variétés de la même espèce, est nécessaire pour identifier et caractériser les accessions. Cela permet également de les évaluer et déterminer leur intérêt potentiel pour (re)diffusion auprès des professionnels et jardiniers amateurs.

Cette année, deux essais ont été menés en conditions AB :

■ Démonstration « variétés de laitues » pour les maraîchers en agriculture biologique :

Suite aux observations déjà réalisées sur les différentes accessions de laitue de printemps, 4 accessions de la collection ont été intégrées à l'essai de démonstration mis en place au Pôle Légumes à destination des maraîchers Bio. La laitue lilloise et une laitue de type « Gotte » ont ainsi pu être mise en avant.

■ Essai comparatif « ail d'automne » sur une exploitation en bio :

Suite à la collaboration déjà engagée en 2006 et 2007 avec une exploitante en maraîchage biologique, un travail de description a été réalisé sur les 3 aux d'automne de la collection, en comparaison avec deux variétés commerciales. Ces données complètent les observations déjà réalisées sur ces accessions.

II/2 Collaboration transfrontalière autour du patrimoine légumier

Des deux côtés de la frontière franco-belge, il existe une tradition légumière à l'origine d'un matériel unique, régional ou local, qui représente un patrimoine commun. Dans ce contexte, le Centre régional de ressources génétiques du Nord-Pas de Calais et le Centre de recherches agronomiques de Gembloux, en lien avec le Centre technique horticole, se sont engagés dans une collaboration visant à conserver ce patrimoine génétique et le valoriser au bénéfice de leur région et des habitants.

Cette dynamique transfrontalière autour du patrimoine légumier s'inscrit dans le projet Biodimestica, soutenu depuis juillet 2008 par le programme Interreg IV (2008-2011) et visant la concrétisation d'un pôle inter-régional de gestion des ressources génétiques fruitières et légumières.

Une réflexion commune a été engagée dès le second semestre 2008 dans l'objectif de rationaliser les collections légumières des 2 versants et de mettre en œuvre une méthodologie et des protocoles communs pour la gestion et l'évaluation des accessions.

Une première campagne d'information a également été lancée sous forme d'avis de recherche dans l'optique de collecter de nouvelles ressources issues du territoire transfrontalier.



II /3 Rediffusion des semences ou plants de variétés régionales

La plupart des variétés de la collection gérée par le CRRG ne sont pas disponibles pour le maraîcher ou le jardinier.

En effet la diffusion et la commercialisation de semences potagères ne sont autorisées que si la variété est inscrite sur un Catalogue officiel des variétés et qu'un mainteneur assure sa conservation en la cultivant, la re-sélectionnant et la multipliant. En France, il existe au sein du catalogue national, une liste de variétés anciennes pour jardinier amateur.

Afin de réhabiliter l'usage de variétés traditionnellement cultivées dans la région mais disparues des catalogues de semences, le CRRG entreprend différentes initiatives pour sélectionner et multiplier certaines souches de sa collection et engage toutes les démarches administratives et techniques pour leur (ré) inscription et diffusion.

Dans ce cadre, un partenariat avec le grainetier régional «Les Graines Bocquet» (Moncheaux, 59) a été établi depuis 2006 pour le conditionnement et la commercialisation de variétés d'origine régionale. La diffusion commerciale de ces variétés s'étend sur plusieurs départements du Nord de la France via leur réseau de près de 1 200 magasins, supermarchés et magasins traditionnels (épiceries, cafés, ...), essentiellement dans le Nord-Pas de Calais mais aussi en Picardie et dans les Ardennes. Ces variétés sont également disponibles à la vente via le site internet des Graines Bocquet.

Parmi les démarches entreprises, celles qui ont déjà abouties à une (re)diffusion en région :

La «Géante de Tilques à pétioles verts»

La variété «Géante de Tilques à pétioles verts» est issue d'un travail de sélection réalisé à partir de souches fermières multipliées traditionnellement sur Tilques et ses environs (62). Ce parte-

nariat établi entre le CRRG, l'Institut national d'horticulture d'Angers, le Pôle Légumes région Nord (PLRN) et un producteur de carottes de Tilques, a abouti en 2007 avec l'inscription de la variété et la production de semences pour le marché amateur. Au cours de cette première année de commercialisation, on estime à plus de 2000 le nombre de jardiniers qui ont (re)découvert cette variété traditionnelle.

Le dispositif de multiplication mis en place en 2008 au PLRN (multiplication sous abri) a de nouveau permis la production de semences répondant aux normes de germination. Les semences triées à la station expérimentale de la Fédération nationale des producteurs d'endives (FNPE) seront diffusées dès février 2009 sur le marché amateur par les « Graines Bocquet ».

La laitue lilloise

Le partenariat établi entre le CRRG, le PLRN et les Graines Bocquet s'est poursuivi en 2008 pour la production et la diffusion de semences de laitue lilloise. Cette année plus de 7 000 sachets ont été commercialisés.

Malgré une situation sanitaire difficile en 2008 qui a provoqué de grosses pertes à la récolte, la laitue lilloise sera commercialisée pour les premiers semis 2009.

Cette variété ancienne de laitue beurre, bien adaptée aux conditions de culture de la région, a connu un fort succès auprès des maraîchers du Nord-Pas de Calais dans les années 1960. Grâce au travail du CRRG et du PLRN, plusieurs maraîchers de la région en production AB notamment, ont redécouvert cette variété qu'ils ont pu observer au champ cette année. La valorisation de la laitue lilloise auprès des maraîchers pratiquant la vente directe, se poursuivra en 2009 via le PLRN et le GABNOR.





Le flageolet vert « verdelys »

Depuis 2006, le grainetier régional «Les Graines Bocquet» diffuse sur le marché amateur la variété «Verdelys», multipliée par la maison de sélection GSN (Coutiches, 59). Cette variété est issue d'un travail de sélection coordonné par le CRRG et réalisé à partir d'une souche locale de flageolet vert. Les producteurs la Plaine de la Lys utilisent d'ailleurs de la semence de «Verdelys» pour la production de flageolet vert sous Label Rouge.

II /4 Mise en valeur du patrimoine légumier régional

Les principales variétés anciennes du Nord-Pas de Calais liées à un savoir-faire traditionnel et situées sur des créneaux économiques très restreints voire fragiles, font l'objet d'un investissement particulier de la part du CRRG.

En 2008, cette démarche a concerné :

- L'animation du Groupement des producteurs d'ail fumé d'Arleux et le suivi de la demande d'Indication géographique protégée (voir focus page suivante),
- Les suites données au travail de sélection autour du «Flageolet blanc de Flandre» (voir focus page suivante),
- La relance d'une réflexion autour de la valorisation de l'endive de terre et le maintien de l'activité sur les territoires des Parcs naturels régionaux. Cette démarche devrait se concrétiser par la mise en place d'un plan d'actions et de partenariats en 2009,
- Le suivi des réflexions en faveur du maintien de l'activité cressicole en concertation avec les acteurs régionaux concernés et le Pays Lys romane, ayant identifié cet axe de travail comme prioritaire sur son territoire. L'année 2009 devrait voir se mettre en place un certain nombre d'actions à l'échelle régionale et/ou locale pour le maintien de l'accès à l'eau et de l'artésianisme, le maintien des cressonnières en activité, la promotion du métier de cressiculteur,



Production traditionnelle de flageolet blanc en Flandres



l'aménagement des cressonnières...

■ L'accompagnement des initiatives de l'Association Lingots du Nord pour le maintien des souches locales de flageolet vert et lingots dans les systèmes de production du territoire de la Plaine de la Lys. Le CRRG a apporté un soutien technique et financier pour le suivi du programme de sélection conservatrice de la souche locale de lingot réalisé par les établissements GSN (Coutiches, 59).



L'Ail fumé d'Arleux :

Le CRRG en partenariat avec le Groupement Qualité Nord-Pas de Calais et le Pôle Légumes région Nord, s'est investi depuis plus de cinq ans autour de la valorisation de la filière «ail fumé d'Arleux». La demande d'Indication géographique protégée «Ail fumé d'Arleux» a été officiellement enregistrée en septembre 2008 par l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) et la Procédure nationale d'opposition a été lancée le 18 novembre pour 2 mois. Une commission d'enquête sera ensuite chargée de l'instruction du dossier et viendra couramment 2009 à la rencontre des 10 producteurs du «Groupement des Producteurs d'Ail Fumé d'Arleux» engagés dans la démarche.

La demande d'IGP concerne un produit obtenu à partir de variétés de printemps à longue dormance de type Ail du Nord et bénéficiant d'un savoir faire traditionnel sur Arleux et les communes environnantes. L'aire géographique proposée inclut 62 communes (35 dans le Nord et 27 dans le Pas de Calais). Les différentes étapes de culture de l'ail et de préparation des tresses y seront réalisées afin de garantir la traçabilité du produit. Le lien avec l'origine géographique constitue le point essentiel de la demande d'IGP.

Le Flageolet de Flandre :

En 2008, s'est poursuivi le travail de valorisation engagé par le CRRG autour du «Flageolet de Flandre», variété ancienne de haricot à grain sec encore présente en Flandre intérieure. En 2008, suite au travail de sélection réalisé par les établissements GSN, la semence a été multipliée chez les 3 producteurs qui collaborent avec le CRRG pour maintenir cette production traditionnelle sur le territoire. Chacun pourra, dès 2009, repartir d'un stock de semences épuré et observer à la récolte les bénéfices du travail d'homogénéisation.

L'aspect traditionnel de cette production est mis en avant à travers la démarche de valorisation engagée par le CRRG et les actions de promotion menées par le Pays des Moulins de Flandre autour de ses produits de terroir.



II /5 Actions de promotion et sensibilisation

En 2008, le patrimoine légumier régional a été mis en valeur à l'occasion :

- de la journée « Alimentation et Développement durable, je le vis au quotidien » organisée dans le cadre de la semaine du développement durable à la Ferme du Héron à Villeneuve d'Ascq le 5 avril,
- de la Journée de la biodiversité cultivée, organisée par la délégation régionale du Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), à Beuvry la Forêt le 22 mai,
- des Marchés de saison de Villeneuve d'Ascq, le 1 juin et le 2 novembre,
- de la fête du PNR Scarpe Escaut «Jardins buissonniers» à Rumegies, le 7 septembre.

II/6 Application de la mesure agro-environnementale « Préservation des ressources végétales menacées de disparition » dans le Nord-Pas de Calais

Dans le cadre du programme de développement rural hexagonal (PDRH) 2007-2013 du ministère de l'Agriculture, de nouvelles mesures agro-environnementales ont mises en place depuis 2007.

La région Nord-Pas de Calais a ouvert le dispositif (214 G) relatif à la protection des ressources végétales sur le territoire à partir de 2008. Le CRRG a été agréé par la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt pour en assurer l'animation.

Huit producteurs du Nord et onze producteurs du Pas-de-Calais ont déposé une demande d'engagement. Cela correspond à 50 ha et les demandes ont concerné principalement les productions légumières (haricot «chevrier vert du Nord» Verdelys, Ail du Nord, endive), mais aussi la Mauve du Nord et deux agriculteurs se sont engagés avec des variétés fruitières.

Productions légumières éligibles en 2008 : Ail du Nord, Ail Gayant, Artichaut Gros Vert de Laon, «Carotte de Tilques», Chicorée Barbe de Capucin des carrières du Nord, Cresson Blond du Pas de Calais, Endive Mona (Janus), Haricot flageolet vert : Verdelys, Laitue lilloise.



Culture du flageolet vert dans la plaine de la Lys